

Une constitution québécoise, diviser pour mieux régner

Le projet de loi 1 présenté en 3 points,
par l’Institut F et la TGFM



Secret, opacité, autorité : où est la démocratie ?

Le projet de loi 1 a été élaboré en secret, sans aucune consultation publique préalable.

Or, les normes internationales exigent qu'une constitution soit rédigée avec la participation large et transparente de la population et de la société civile.

En raison de ce processus antidémocratique et illégitime, le projet devrait être rejeté dans son ensemble.

Rien sur nous sans nous !

Le projet de loi 1 prétend défendre le « libre choix des femmes » tout en cherchant à contrôler leur corps. Il vise de manière disproportionnée les femmes musulmanes et issues des minorités, les marginalisant comme si elles n'appartaient pas pleinement à la société québécoise. On crée ainsi une loi sur les femmes sans les consulter ni préciser de qui on parle réellement.

Un « nous » québécois construit contre les autres.

Le projet de loi construit un « nous québécois » en excluant les « autres », effaçant la diversité des identités au lieu de la célébrer.

La loi invoque des « valeurs québécoises » floues que le gouvernement peut redéfinir à volonté, sans même préciser qui est considéré québécois. Elle ignore également la réalité coloniale des peuples autochtones tout en prônant le nationalisme québécois.

Résultat : le gouvernement impose sa vision par la répression en décrétant qui mérite de participer pleinement à la société québécoise et qui doit le faire sous conditions.

En conclusion, ce projet de loi détourne l'attention des enjeux réels qui touchent la population au quotidien : la crise du logement, le coût de la vie, l'accès aux soins de santé et à l'éducation.

Plutôt que de s'attaquer à ces problèmes concrets, le gouvernement propose une loi qui sert davantage ses propres intérêts que le bien-être des citoyen·nes et qui ne résoudra aucune des difficultés vécues par les Québécois·es.

Il n'est pas trop tard ! Agissons maintenant !

Appelez votre association à rejeter le projet de loi 1 dans son entièreté et à se mobiliser plus largement.

Contactez votre député·e pour nommer votre désaccord avec le projet de loi 1.

Restez à l'affut des mobilisations de la Ligue des Droits et Libertés et de la Fédération des femmes du Québec.

Partagez ces vignettes dans votre réseau.

